

ENTRETIEN DU LOCAL À L'USAGE

LA PROPRETÉ

Plus le local est propre, plus il sera respecté !
Il en va de même pour les poubelles qui doivent être régulièrement nettoyées, conformément au règlement de collecte intercommunal.

AGENCEMENT ET CONSIGNES DE TRI

Agencez les locaux poubelles en plaçant les bacs gris proches de l'entrée et les bacs de tri des emballages et des déchets alimentaires plus loin :

- Poubelles grises à positionner au plus près de la porte d'entrée du local.
- Poubelles vertes avec couvercles jaunes et poubelles marron à positionner au fond.

Prévoyez aussi :

- d'afficher les consignes de tri sur le mur au-dessus des poubelles,
- d'afficher l'adresse de la déchèterie la plus proche,
- d'afficher la localisation de la borne à verre.



**N'OUBLIEZ PAS
DE COMMUNIQUER SUR
LA COLLECTE GRATUITE
DES GROS OBJETS**

LE SUIVI

• Veillez à ce que les poubelles restent en bon état, sinon remplacez-les en commandant de nouvelles gratuitement sur :

mesdechets.grenoblealpesmetropole.fr

- Utilisez le kit de com et les affiches qualité du tri téléchargeable pour tenir les habitants au courant de leur niveau de tri.



INFORMER LES NOUVEAUX HABITANTS

Les bonnes habitudes de tri sont plus faciles à acquérir dès l'arrivée dans le logement.



PRÉSENTATION DES BACS

Limitez la présence des bacs sur la voirie pour éviter leur pollution par des gens de passage.



GUIDE
CONSEIL

CRÉATION OU RÉNOVATION D'UN LOCAL POUBELLE



Créée pour vous,

cette fiche vous permet de prévoir les indispensables d'un local poubelle adapté lors d'une construction ou une rénovation.

Ces conseils ne se substituent pas à l'instruction et à l'avis des permis de construire du service déchets.



Les personnes qui ne trient pas vont au plus simple, vers le bac le plus proche. En les positionnant de cette façon, on réduit les pollutions des poubelles de tri.

LE LOCAL

BON À SAVOIR

Lors de la construction, l'instruction du permis comprend également l'étude de l'aire de présentation des poubelles au moment de la construction.



SUPERFICIE

Pour prévoir une superficie adaptée, référez-vous à l'emprise au sol pour chaque type de poubelles :

Taille de bacs = emprise au sol

120L = 0,5m² | 360L = 0,8m² | 660L = 1,3m²

PRÉVOYEZ L'ESPACE DE MANIPULATION DES POUBELLES SUR LA BASE DU COEFFICIENT SUIVANT :

(SOMME TOTALE DES SURFACES AU SOL EN M²)

x 2

MAIS ATTENTION À NE PAS SUR-DIMENSIONNER VOTRE LOCAL. TROP D'ESPACE PEUT ENCOURAGER LES DÉPÔTS SAUVAGES.

DOTATION EN BACS



Adapter la dotation en fonction de la fréquence de collecte et de la capacité des poubelles.



LES BACS SONT AFFECTÉS À UNE ADRESSE UNIQUE ET DONC PUCÉS (LA PUCE RESSEMBLE À UN CODE-BARRES). L'ADRESSE ET LE NOM DE LA COPROPRIÉTÉ DOIVENT ÊTRE VISIBLES SUR LES POUBELLES.

Commander gratuitement vos bacs sur :
mesdechets.grenoblealpesmetropole.fr

GUIDE CONSEIL

ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT

Pour un local pratique et accessible, prévoyez :



un point d'eau,



de la lumière (de préférence à détecteur),



des portes suffisamment larges pour faciliter la sortie des bacs (1,5m) et équipées d'un système de fermeture amorti (compas de force ou système bloque-porte),



un local sans pente ou pente limitée (2%), sans marche, avec une hauteur de plafond adaptée,

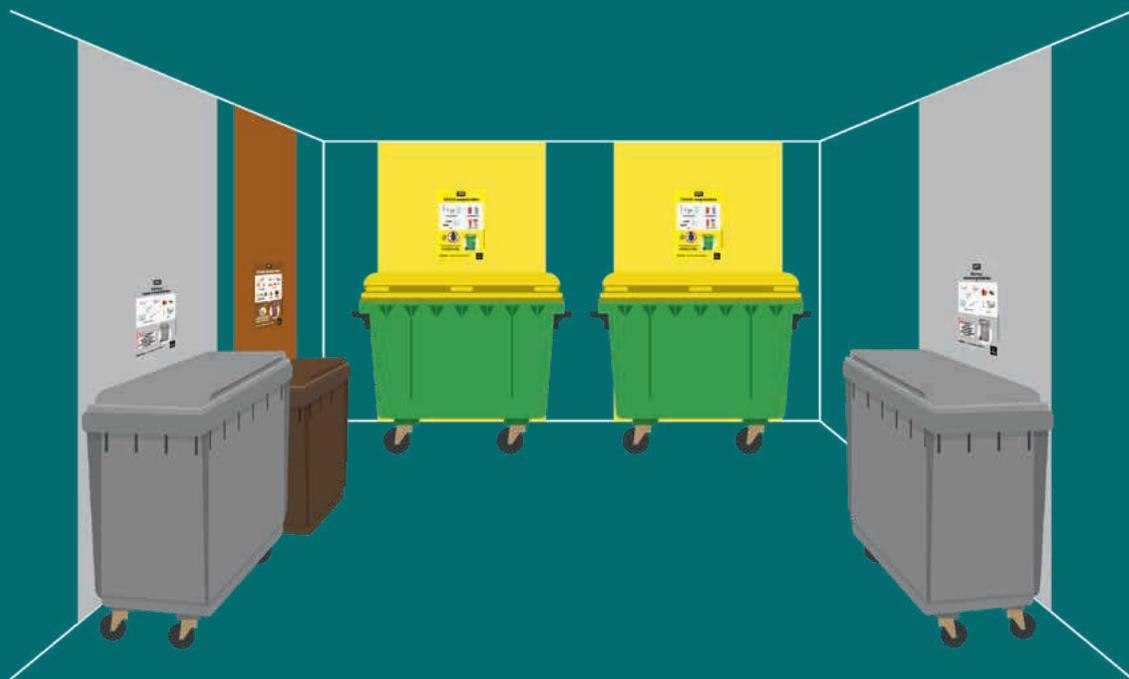


un système de ventilation anti-odeurs,



de jouer sur les couleurs et le positionnement : préférez les poubelles grises près de l'entrée, avec un mur gris, et les bacs de tri (emballages et déchets alimentaires) plus en retrait, avec un mur jaune et marron. Vous pouvez aussi prévoir des consignes de tri en pictogramme ou en graphs.

- + LE LOCAL SERA PRATIQUE ET ACCESSIBLE,
- + IL SERA RESPECTÉ PAR LES HABITANTS.



grenoblealpesmetropole.fr

0 800 500 027

(appel gratuit d'un poste fixe)